



PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

(2009-2014)

En quelques mots



Le Sans Réserve, salle de musiques amplifiées de Périgueux, connu aussi sous son ancien nom de « Réservoir » s'inscrit dans le quartier du Toulon à 2,5 km du centre de Périgueux. Propriété de cette ville qui aujourd'hui compte 30 152 habitants, la structure, gérée depuis 2002 par l'association Sans Réserve, doit sa naissance, en septembre 2000, au Collectif 24¹. Ce regroupement d'associations culturelles créé en 1993 avait su convaincre la ville de la nécessité d'un lieu pour les musiques actuelles sur le territoire.

Le tissu associatif du département est en développement constant. La richesse de ces associations et leur travail avec l'équipe du Sans Réserve font partie des éléments déterminants qui ont fait de celui-ci un pôle important de la toile culturelle de la Dordogne et même au-delà puisque la structure s'inscrit dans le réseau régional RAMA² et national Fédurok³.

A l'heure où 31% des Français affirment s'être rendus à un concert ou un spectacle musical⁴, il est important de comprendre quels publics fréquentent le Sans Réserve de manière à mener les futures actions. Une étude réalisée en 2005⁵ nous permet d'en apprécier la diversité.

La Dordogne abrite 388 385 habitants dont 67 000 en Communauté d'Agglomération Périgourdine (CAP). Si 62,7% de la population ayant fréquenté le Sans Réserve sont âgés de moins de 25 ans, il ne faut pas négliger les 37,3 % restants.

Provenant pour 34,9% de Périgueux puis, en pourcentage décroissant, des communes alentour (CAP, Boulazac...), des communes éloignées et enfin, des départements voisins [*annexe 1 : provenance des publics de Dordogne*], le public du Sans Réserve est majoritairement masculin et pour presque la moitié (47,2%), musicien. Les musiques actuelles brassent donc un large panel de personnes qui se retrouvent dans ces musiques.

Le rapport de Michel BERTHOD et Anita WEBER sur le soutien de l'Etat aux musiques actuelles⁶ semble pourtant mettre en avant le fossé creusé entre l'impact de celles-ci sur la population et les aides accordées. « En simplifiant à peine, il serait possible de résumer la situation de la musique en France en avançant que la musique classique occupe 5% du marché et reçoit 95% des subventions, et que les musiques actuelles occupent 95% du marché et reçoivent 5 % des subventions. » Il y a donc une urgente nécessité à les faire reconnaître par tous.

1 **Collectif 24** : collectif d'associations depuis 1993. Le collectif 24 est notamment à l'initiative de la Feuill'infO, bulletin d'informations gratuit distribué sur la Dordogne. www.myspace.com/collectif24

2 **RAMA** : le Réseau Aquitain des Musiques Actuelles base son travail sur la réflexion et la mise en cohérence des initiatives. Il joue un rôle de lien entre les publics, les acteurs de terrains dans les Musiques Actuelles et les institutions. Aujourd'hui, le RAMA compte en son sein 29 membres. Plus d'informations sur www.le-rama.org.

3 **Fédurok** : fédération du secteur des Musiques Actuelles regroupant aujourd'hui 71 équipements qui « œuvrent à la concrétisation d'un projet culturel pour la diffusion et l'accompagnement de pratiques artistiques » dans ce secteur. www.la-fedurok.org

4 *Les chiffres clés* - édition 2008 (Ministère de la Culture et de la Communication) www2.culture.gouv.fr/deps/fr/index-stat.html

5 *Résultat de l'enquête sur les publics du Sans Réserve* par Olivier Chadoin et Benoît Faure. (2006) www.sans-reserve.org/sansreserve/download/enquete-public-reservoir-finale.pdf

6 *Rapport sur le soutien de l'Etat aux musiques dites actuelles* - Michel Berthod, Anita Weber [Ministère de la Culture et de la Communication - inspection générale de l'administration des affaires culturelles n°2006/23 (2006)] www.educart.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-rapports.htm



Les outils

- **Le Sans Réserve** : bâtiment principal, propriété de la ville de Périgueux, constitué d'une salle de 500 m² équipée d'une scène de 60 m² isolée phoniquement et corrigée acoustiquement. La jauge maximale atteint les 500 personnes debout. Du même lieu se détachent un espace bar et un espace bureau et billetterie, ainsi que deux loges et des sanitaires.
- **Le Silo / La Filature** : studios de répétition situés à 2 km (pour le Silo) et en face du Sans Réserve (pour la Filature). Le Silo se compose de trois locaux de 20, 35 et 12 m² équipés en backline (ampli, batterie, sono, parc, micros...). Inclus dans le foyer de la Beaurone, les lieux sont partagés avec l'association Le Rocher de Guyenne qui accueille des jeunes en difficulté. La Filature, de son côté, se compose également de trois studios de répétitions équipés ainsi que d'une régie. S'ils restent la propriété du Rocher de Guyenne, ces espaces sont en co-gestion entre les associations suivantes : Rocher de Guyenne, Sans Réserve, ADCP Radio 103 et IMR, dans le cadre d'une convention de fonctionnement.
- **Le réseau de studios** : le réseau compte désormais 4 lieux de répétitions : l'Art-Scène à Razac-sur-l'Isle (géré par l'association A.E.M.C), le Ready à Boulazac (géré par l'association Mosaïque), le Silo et la Filature (gérés par l'association Sans Réserve).

Le précédent projet artistique et culturel du Sans Réserve arrivant à son terme, il est important de réaliser une analyse des six dernières années. Aussi, une soixantaine d'entretiens individuels (musiciens, membres actifs de l'association, membres du conseil d'administration, partenaires, collectivités, regards extérieurs...) [annexe 2 : liste des personnes contactées et rencontrées en entretien] accompagnés de réunions et réflexions collectives se sont déroulés sur une période de six semaines et ont permis de mener à bien cette initiative. La résultante doit permettre à l'équipe de définir et mieux guider son action, au conseil d'administration – collectivités, État, membres élus des collèges musiciens, publics et opérateurs culturels – de s'informer, d'apprécier et d'évaluer l'action entreprise et aux futurs partenaires de se positionner.

Ce travail a été réalisé par Justine Dalle dans le cadre d'un stage de fin d'étude de trois mois (licence professionnelle « conception et mise en œuvre de projets culturels » (Le Mans (73) / Château Gontier (53)) et s'est effectué avec Guy Garcia, directeur du Sans Réserve.

Ce nouveau projet artistique est constitué d'une partie généraliste illustrée d'exemples, complétée, chaque année, par des « annexes de routes », plus précises, conçues puis évaluées en équipe. Ceci, de manière à voir la fonctionnalité des actions entreprises et leur impact.

Dans ce nouveau projet, Sans Réserve se reconnaît dans les valeurs portées par notre fédération régionale R.A.M.A. (Réseau Aquitain des Musiques Actuelles) et notre fédération nationale Fédurok à travers sa charte (c/f annexe 1) notamment dans les points suivants :

- Les pratiques que nous défendons sont insérées dans un environnement social et culturel, et sont porteuses de sens et d'identité pour les individus et les groupes qui les développent.
- Nos actions sont ancrées sur un territoire, dans une relation de proximité avec les acteurs et les populations. L'implication et la participation des publics dans la pluralité et la diversité des projets sera recherchée.
- Un aménagement juste et équitable du département de la Dordogne en matière d'activités artistiques et culturelles est indispensable. Cela doit notamment se traduire par une ligne de conduite privilégiant les échanges entre générations, une politique d'accessibilité par des tarifs attractifs, d'éclectisme musical, d'éducation des publics en particulier sur la gestion sonore, de développement durable et de structuration du territoire.

La concrétisation de ces actions sera fonction des moyens techniques, humains et financiers de la structure et de sa faisabilité dans le temps. De plus, le Sans Réserve base sa démarche sur de la co-construction. Il n'est en aucun cas un lieu de simple mise à disposition.



La diffusion : favoriser l'accès des musiques actuelles au plus grand nombre.

Les musiques actuelles font partie intégrante d'un ensemble de pratiques artistiques et d'œuvres multiples qui restent essentielles dans la culture et l'identité de chaque individu. Bien que souvent identifiées comme musiques « pour les jeunes », elles regroupent toutes les générations et ont leur importance dans un paysage artistique, culturel, social et économique.

Le Sans Réserve, salle de musiques actuelles de Périgueux, fait partie des 11 salles de musiques actuelles d'Aquitaine [annexe 3 : les lieux de musiques actuelles en Aquitaine].

Au vu de la capacité d'hybridation et de métissage qui les caractérise, il semble difficile de catégoriser les différents styles qui émergent de ces musiques. Néanmoins, elles peuvent se classer de la manière suivante :

- Les **musiques amplifiées** (rock, blues, pop, fusion, métal, indus, hardcore, punk, hip-hop, R'n'B, ska, reggae, ragga, dub, funk, musiques électroniques...)
- Le **jazz** et les **musiques improvisées**
- Les **musiques du monde** et les **musiques traditionnelles**
- **La chanson**

Nous situerons notre champ d'action sur les musiques dites « **amplifiées** » (qui ne désignent pas un genre musical en particulier, mais se conjuguent au pluriel pour signifier un ensemble de musiques et de pratiques sociales qui utilisent l'électricité et l'amplification sonore comme éléments majeurs des créations musicales et des modes de vie [transport, stockage, conditions de pratique, modalité d'apprentissage⁷]) sans pour autant délaisser les autres esthétiques. Cependant, ces dernières seront moins représentées.

Programmation

• Retour sur la programmation de 2002 à 2007

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de concerts	28	25	24	25	26	27
Nbre de groupes / Djs accueillis :	67	54	48	60	51	57
Locaux	22	23	17	34	22	24
Dordogne	16	16	14	25	13	16
Aquitaine (Hors Dordogne)	6	7	3	9	9	8
Nationaux	31	25	25	16	17	19
Internationaux	14	6	6	10	12	14
Pays	Australie, Japon, Belgique, USA, Allemagne, Hollande, GB, Sénégal, Finlande	Jamaïque, Hollande, Egypte, USA, Angleterre	Guinée, Inde, USA, Jamaïque, GB	Jamaïque, Suède, USA, Hollande, Ecosse	Jamaïque, Israël, USA, Angleterre, Allemagne, Nigéria, Irlande, Suède	USA, Suisse, Jamaïque, Argentine, Angleterre, Belgique
Manifestations particulières	-	Concert de soutien radio 103 – Some produkt – Concert hors les murs	Festi Silo 1 – Soirée Panoramix 1	20 ans Some Produkt, Festi Silo 2, Championnat Air guitar 2005	Soirée panoramix 2 – Championnat Air Guitar 2006 – concert soutien Vallée écoles)	Soirée Panoramix 3 – Championnat Air Guitar 2007 – Concert risques auditifs
Style / programmation	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Rock, blues, pop, fusion, métal, punk...	16	10	10	9	11	12
Hip hop, R'n'B, ska, reggae, ragga, dub, funk...	5	4	5	5	4	7
Musiques électroniques	3	4	4	3	4	3
Jazz, m. improvisées, m. traditionnelles, m. du Monde, chanson, autre...	4	4	3	4	5	3
TOTAL	28	22 (+2 concerts soutien + 1 concert Hors les Murs)	22 (+ Festi Silo 1 + soirée Panoramix 1)	22 (+20 ans Some Produkt, Festi Silo 2, Air guitar)	24 (+ concert soutien vallées / écoles + Air guitar)	25 (+ Air guitar + Risques auditifs)

On notera un nombre de concerts conséquent la première année avec le démarrage du premier projet artistique et culturel (2002-2005).

Afin de maintenir un accès au plus grand nombre, la programmation d'une **trentaine de dates par an** réparties sur trois trimestres (de mi-septembre à mi-juin) se définira dans une **logique d'éclectisme et de qualité**. Aussi, nous trouverons une **cohérence** dans sa construction.

Les **artistes locaux, nationaux et internationaux reconnus et ceux en émergence** seront programmés en lien avec la jauge de la salle (500 places debout maximum) et dans un **respect de la politique tarifaire actuelle⁸** mais nous alternerons cette programmation avec des **esthétiques encore pas ou peu représentées** en assumant les risques qui en résultent.

7 **Marc Touché** - *Connaissance de l'environnement sonore urbain. L'exemple des lieux de répétition. Faiseurs de bruits ? Faiseurs de sons ? Questions de point de vue* - Éditions CRIV / CNRS, Vaucresson, 1994.

8 **Politique tarifaire** : elle prend en compte la tarification des places (généralement entre 8 et 15€), l'adhésion à Sans Réserve (10€ / an et 5€ / an pour les chômeurs, RMIstes...), mais également les tarifs préférentiels pour les adhérents (3 € en soustraction du tarif plein) ainsi que les avantages accordés comme certains concerts gratuits pour les adhérents, la gratuité des rock'o'club pour tous... www.sans-reserve.org

Sur des concerts à faible jauge prévisible, nous investirons **la scène du bar**, en privilégiant un horaire autour de 19h tant que l'isolation phonique vers la rue n'est pas réalisée.

Au vu de l'image qui vient nourrir de plus en plus fréquemment les musiques actuelles, nous réaliserons des croisements artistiques comme par le biais d'expositions ou de projections vidéo.

Nous continuerons également de **soutenir la pratique amateur et les groupes locaux**, notamment lors des premières parties, des rock'o'club⁹ ou des manifestations particulières (exemple : Festi RésO¹⁰). Les **utilisateurs du réseau de répétition et les groupes repérés** (cf. accompagnement) **seront prioritaires** dans la limite d'une représentation par an, sauf exception déterminée par la direction. Néanmoins pour les groupes repérés, le nombre pourra être plus important en fonction de l'évolution du projet. Le choix du groupe programmé sera décidé en équipe ou en lien avec les éventuels co-organisateurs et se basera sur **la motivation des groupes, l'originalité du travail** (ex : nous privilégierons les groupes ayant leurs propres compositions aux groupes de reprises) et leur **capacité à se produire sur scène** (cette dernière notion restant forcément très subjective).

Bien que ce ne soit pas la ligne principale du projet, nous pourrions néanmoins ouvrir les portes à un **producteur privé**. La programmation **se devra d'enrichir le projet** et prendra également en compte la **politique tarifaire**.

Les Co-organisations

- **Retour sur les co-organisations de 2002 à 2007**

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nbre de manifestations	28 dont 22 co-organisations	25 dont 15 co-organisations	24 dont 11 co-organisations	25 dont 15 co-organisations	26 dont 17 co-organisations	27 dont 19 co-organisations
% de co-organisations	78%	60%	46%	60%	65%	70%

Nombre d'associations, organismes culturels et autres... ayant co-organisé avec le Sans Réserve	10	11	10	8	11	14
Co-organisation avec :	Some Produkt, Jazzogène, Neuronal development, All boards family, (Adam 24), Hellébore, (Ville de Nontron), Le chemin, IMR, To my fingers tips	IMR, Jazzogène, Megastaff, Neuronal development, Some Produkt, Tin Tam Art, Verbaliz, (Ville de St Léon), (Coulounieix Chamiers), radio 103, Virus	Some Produkt, To my fingers tips, Neuronal development, Tin Tam Art, IMR, (ENM), Féroce Marquise, DSR, Jazzogène	Some Produkt, Jazzogène, Tin Tam Art, DSR, Odyssee, JMF, (Amicale Sapeurs pompiers), Mimos	Some Produkt, DSR, JMF, Radio 103, All Boards family, Neuronal development, Tin Tam Art, Médiagora, Odyssee, Didascalies, (des vallées, des écoles)	Some Produkt, Agora, MNOP, HG prod , IMR, JMF, Didascalies, Tin Tam Art, IMR, All boards family, Collectif 24, Féroce marquise, Odyssee, Mister Pile

Depuis 2002, près de **25 associations** ont co-organisé avec le Sans Réserve (Some Produkt, Jazzogène, Neuronal Development, All Boards Family, Adam 24, Hellébore, Le Chemin, IMR, To my Fingers Tips, Mégastaff, Verbaliz, Radio 103, Féroce Marquise, Virus, Odyssee, Mimos, JMF, DSR, Médiagora, Didascalies, Des Vallées des Écoles, MNOP, HG Prod, Collectif 24, Mister pile, Ciné cinéma, 1truzion...)

- **Les modalités de co-organisation**

Les modalités de co-organisation explicitées dans l'ancien projet artistique et culturel seront maintenues puisqu'elles semblent satisfaire la majeure partie des associations. Aussi, à chaque fois que cela est possible, nous privilégierons cette méthode. La **programmation et les choix annexes** (budget, tarification, communication...) seront **validés en commun** et se feront dans un souci de **respect de la cohérence sur l'intégralité de la programmation** (nombre de dates, esthétiques, équilibre entre associations selon les demandes). Les associations prendront part à l'organisation du projet et y apporteront leur aide. Le Sans Réserve, détenteur des licences d'entrepreneurs de spectacles gèrera la partie administrative et émettra la billetterie. [*cf. annexe 4 : modalités de co-organisation*]

Dans un souhait de rendre le lieu plus vivant et de manière à donner une certaine indépendance aux associations co-organisatrices, une « **carte blanche** » trimestrielle sera mise en place. Cette co-organisation sera l'occasion pour les associations de faire connaître leurs spécificités.

⁹ **Rock'o'club** : concerts ouverts à tous, se déroulant au bar du Sans Réserve généralement le jeudi à 18h30 (entrée libre)

¹⁰ **Festi RésO** : Le Festi RésO (ex- Festi Silo) est un concert qui met en avant le travail des groupes des studios de répétition (Silo, Filature, Ready, Art Scène).

- **Concerts « hors les murs »**

Si l'on se réfère à l'étude des publics menée en 2005, on peut s'apercevoir qu'il s'agit surtout d'un public de proximité [*cf annexe 1 : provenance des publics du Sans Réserve*]. Pour permettre un accès à tous, y compris aux **publics éloignés de Périgueux**, pour enclencher des **synergies avec des acteurs** (associations, collectivités, groupes) sur un territoire, notamment dans le nord du département, nous mettrons en place des **concerts « hors les murs »**, avec objectif d'une réalisation minimale annuelle. De la même manière que les diffusions intra muros, ce type d'action sera réalisé soit sur proposition d'acteurs locaux, soit sur proposition de notre association.

Dans un même but, un système de **navettes** pourra être mis en place de manière à ce que les publics éloignés puissent se rendre facilement à la salle.

Au vu de la faible représentation des musiques actuelles en été sur Périgueux, nous envisageons la réalisation d'une soirée sur la période estivale (probablement au parc Gamenson), ceci dans la limite des **moyens financiers et spécifiques**.

Nous maintiendrons également les **partenariats établis et les « passerelles de publics »** avec le Rocksane (Bergerac), l'Odyssée (Périgueux), l'Agora (Boulazac), le Musée d'Art et d'Archéologie de Périgueux, la Bibliothèque municipale (Périgueux)... et en développerons de nouveaux.

Action culturelle et médiation

- **Jeune public**

Afin de **sensibiliser le public dès son plus jeune âge**, nous mettrons en place des **concerts adaptés aux enfants**.

Le cadre scolaire correspond souvent à une période où jeunes et adolescents se forment et affirment leurs goûts. C'est pourquoi les musiques actuelles ont leur place dans la création du bagage culturel de chaque individu. De nouveaux projets seront définis et co-construits avec les établissements scolaires du primaire et du secondaire et viendront compléter les anciens partenariats déjà mis en place (ex : avec les JMF, concerts risques auditifs AGI SON...).

Des **relais avec les élèves ou les Conseillers Principaux d'Education (CPE) dans les établissements scolaires** verront également le jour et seront développés notamment en terme de communication et d'information.

- **Publics spécifiques**

Nous réaliserons également des actions avec le **milieu pénitentiaire** et, éventuellement, avec le **milieu hospitalier**.



L'accompagnement artistique

Pratique amateur

La pratique amateur est un fait social qui a toute sa place dans l'émergence des musiques actuelles. Si l'on s'en tient aux chiffres du ministère de la Culture et de la Communication sur la pratique musicale en amateur, il semblerait que 5 millions de Français âgés de plus de 15 ans pratiquent un instrument (83% d'entre eux) ou le chant (17%) en période de loisir.

Parce que la répétition est un point essentiel dans la vie d'un groupe, nous continuerons de reconnaître la pratique amateur en **mettant à disposition à des tarifs accessibles les locaux de répétition** du Silo et de la Filature, **encadrés et accompagnés par des animateurs/régisseurs**, équipés de **moyens d'enregistrement**, tout en **favorisant l'autonomie des groupes**. A cela s'ajoute un **savoir technique**.

Pour que le travail des groupes se fasse dans des conditions professionnelles, s'ils le désirent, des possibilités de **répétitions sur scène**, modulables selon les besoins, seront proposées à des **tarifs accessibles**. Les groupes du réseau seront prioritaires mais les modules resteront ouverts à d'autres qui ne fréquentent pas les locaux de répétition. Dans un même but, la possibilité de **résidence** sera également mise en avant. Les demandes se feront par écrit de manière à faciliter la formalisation des idées et des projets. L'équipe tiendra compte de **la motivation du groupe** et de **la qualité du projet**.

- ... et plus si affinités

Nous pérennisons l'**accompagnement de projets** en développant la formule du **repérage**. Un groupe dit « repéré » correspond à un projet proposé à l'équipe du Sans Réserve par le groupe. Il s'agit d'un accompagnement « évolutif » et « modulable » sans durée déterminée dans le temps. Le champ d'action est large et l'acceptation des demandes sera fonction des moyens mais aussi de la cohérence du projet et de sa faisabilité. Le Sans Réserve ne prendra pas un rôle de tourneur pour les groupes. Il pourra néanmoins être une **aide pour que le groupe puisse développer lui-même sa stratégie et ses compétences pour monter sa propre « tournée »**. Un **référént** sera mis en place pour chacun des groupes repérés et accomplira un **rôle de conseil et de suivi**. A l'inverse, l'équipe pourra aussi solliciter des groupes afin de leur proposer un accompagnement.

Des **résidences** seront également proposées. Une représentation publique du travail effectué pourra s'ensuivre. Nous ouvrirons le champ d'action sur des **résidences de création** qui pourront prendre des formes variées (deux groupes d'univers différents sur un même projet, un groupe local et un groupe national...). Les demandes pourront émerger du Sans Réserve comme d'une personne extérieure à l'association mais elles seront **validées en commun**.

- Transmission du savoir

La formation à la technique vocale et instrumentale ne fait pas partie des objectifs du Sans Réserve. Il existe en Dordogne d'autres organismes tels que l'Institut des Musiques Rock (IMR) ou les conservatoires municipal et départemental agréés pour cela. Néanmoins, **certains partenariats mériteraient d'émerger** avec ces différentes structures.

Dans la transmission du savoir, **l'échange est une clé fondamentale**. Celui-ci est difficile à réaliser dans un cadre de diffusion, les programmeurs voulant garder une indépendance dans leurs choix artistiques. C'est la raison pour laquelle nous privilégierons les échanges avec d'autres salles mais sur la répétition (exemple : Tulle septembre 08), sans pour autant délaissier un éventuel échange sur la diffusion.

Nous maintiendrons également les **rencontres entre musiciens** du réseau de répétition (exemple : Fête de la St-Silo) et tenterons de développer les échanges entre artistes professionnels et amateurs (exemple : lors de résidences) déjà existants mais de manière moins formelle (ex : échange entre groupes lors des concerts sur des moments informels).

Des ateliers techniques ou artistiques seront mis en place. Une association pourra en être porteuse mais la validation **se fera en commun** avec la structure (exemple : ateliers DJ avec l'association 1truzion). Dans le sens inverse, le Sans Réserve sera en mesure **de faire appel à une association dans l'idée d'actions communes**.

Association Sans Réserve - 192 route d'Angoulême 24000 Périgueux

Tel : 05 53 06 12 73 / Fax 05 53 06 11 37

info@sans-reserve.org / www.sans-reserve.org

L'accompagnement par l'information

- **La Ressource**

La ressource est un **ensemble d'outils et de services proposés à un public en fonction de ses attentes**. Cette notion, floue et large en sa définition, est retrouvée dans d'autres organismes culturels du département. Afin d'éviter les doublons inutiles, nous participerons à la création d'une toile de ressource en fonction de nos compétences et en lien logique avec celles des autres structures de Dordogne [*annexe 5 : État des lieux de la ressource pour les musiques actuelles en Dordogne*]. Nous baserons nos choix sur un **fond documentaire orienté en direction des publics du Sans Réserve, des musiciens, des associations...** (ex : comment monter une tournée ? Vers qui se diriger pour enregistrer un cd ? Comment faire pour démarcher ? Où trouver du matériel pour s'équiper ?

Le Sans réserve viendra compléter ce fond documentaire par le biais de la **Mallette**. Il s'agit d'un outil pédagogique mis en place par le **Krakatoa**¹¹ qui regroupe les **informations nécessaires** (administratif, juridique...) aux **montages de projets musicaux**. Souvent mise à jour par l'envoi de documents, sa nouvelle version sera dématérialisée sous forme de clé usb. Nous faisons partie du réseau distributeur de Mallette. La distribution se fait à la demande des groupes sur rendez-vous.

Les **compétences de l'équipe de la structure** feront également objet de ressource sur certains **aspects plus techniques** (exemple : graphisme, site internet...).

Enfin, le Sans réserve pourra également faire appel, à la demande des groupes, à une **personne ressource et conseil**, extérieure à la structure, venant travailler et **apporter une aide aux musiciens**, lors par exemple de répétitions au Silo.

- **L'information**

Le Sans Réserve est **membre du RAMA** depuis octobre 2003. Il participe aux **Concertations Territoriales des Musiques Actuelles en Aquitaine**¹² mises en place depuis 2006 sur l'initiative de la DRAC Aquitaine, du Conseil régional et du RAMA. Nous nous porterons moteur sur la déclinaison de celles-ci à l'échelle départementale et autour de la ville de Périgueux.

Des **journées d'informations** à des destinations des musiciens, opérateurs culturels ou publics pourront avoir lieu avec divers organismes culturels (plus de précisions en annexe de route)

Évaluation

Nous situons ce projet dans une durée de **4 ans**.

Outre le fait que nous **évaluerons les actions entreprises chaque année à travers les annexes de route**, de manière à mieux appréhender les futures, l'évaluation se portera également sur le projet en lui-même. Nous retiendrons 3 axes principaux :

La diversité des esthétiques représentées

Le nombre d'associations co-organisatrices

Les groupes répétant sur le réseau des salles de répétition

Pour ce faire, à mi-parcours (2 ans) nous ferons appel à un **regard extérieur à l'association** et aux **avis des divers acteurs du Sans Réserve**. Un bilan quantitatif et qualitatif sera effectué et d'éventuelles modifications pourront avoir lieu après validation du conseil d'administration.

Une **seconde évaluation** plus approfondie sera également réalisée lorsque le projet arrivera à son terme.

Le 1er juillet 2008

Afin de faire coïncider les projets coopératifs dans le cadre de la SMAC de réseau, le conseil d'administration du Sans Réserve du 16/11/2011 étend les dates de ce projet jusqu'à fin 2014

¹¹ **Le Krakatoa** : salle de musiques amplifiées de Mérignac (33) www.krakatoa.org

¹² **Concertation territoriale des Musiques Actuelles en Aquitaine** : les concertations territoriales sont des instances tripartites comprenant des représentants de l'état, des collectivités territoriales et des acteurs de toute la filière pour toutes les esthétiques des musiques actuelles. www.le-rama.org



La Fédurok regroupe des opérateurs culturels œuvrant dans le secteur des musiques actuelles/amplifiées, qu'ils participent à construire et à promouvoir.

Cette charte, élaborée et signée par les adhérents, fait partie intégrante des statuts de la Fédurok. Elle s'applique et engage tout adhérent présent et futur de la fédération.

Sur le plan artistique, culturel et social :

Les adhérents de la Fédurok soutiennent la découverte, l'émergence et l'innovation artistique, assumant ainsi un rôle déterminant, tant sur le plan local, que régional, national ou international, dans la dynamique de renouvellement artistique.

En outre, les adhérents de la Fédurok fondent leurs activités sur une approche globale des pratiques artistiques et culturelles, tant amateurs que professionnelles.

Ces pratiques sont insérées dans un environnement social et culturel, porteuses de sens et d'identité pour les individus et les groupes qui les développent. Elles sont donc profondément socialisées et socialisatrices. Les adhérents de la Fédurok entendent soutenir ces pratiques artistiques, souvent hors des considérations académiques ou esthétiques reconnues par les institutions publiques.

Les projets et activités des adhérents Fédurok favorisent la pluralité des formes artistiques et des pratiques culturelles existantes et à venir, notamment celles qui se développent sur leur territoire d'implantation. En effet, celles-ci participent de la diversité culturelle. Les adhérents Fédurok s'inscrivent dans l'esprit de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et l'Agenda 21 pour la Culture.

On peut citer comme exemple d'activité des adhérents : la diffusion, la répétition, l'accompagnement individuel et/ou collectif de projets, la formation, l'aide à la création ou l'action culturelle...

Sur le plan politique :

L'objectif des adhérents de la Fédurok est l'essor des pratiques artistiques et culturelles. Ils s'inscrivent dans une logique et une dynamique de développement culturel et d'intérêt général.

Les projets sont ancrés sur un territoire, dans une relation de proximité avec les acteurs et les populations. Les adhérents de la Fédurok accompagnent les pratiques, les projets et les initiatives. Ils collaborent et partagent leurs moyens avec les acteurs de ce territoire pour le développer. Ils constituent des espaces ouverts à la participation et à l'implication des populations.

A ce titre, un aménagement juste et équitable du territoire national en matière d'activité artistique et culturelle est indispensable, tant du point de vue du soutien et de l'accompagnement des pratiques que de celui des équipements et de la diffusion. Une attention doit être particulièrement portée aux territoires ruraux, les petites villes et les périphéries des grandes agglomérations. Ceci passe notamment par le soutien aux initiatives existantes sur ces territoires en collaboration avec les acteurs locaux qui les portent ou, par exemple, la réalisation d'actions hors les murs pour pallier leur absence.

Enfin, il est nécessaire, d'associer le plus largement possible l'ensemble des acteurs et d'agir de manière concertée, collective et partagée, quelle que soit l'échelle du territoire.

Par ailleurs, les adhérents de la Fédurok s'inscrivent dans le développement de l'initiative privée et citoyenne, revendiquant la capacité de la société civile à assurer des missions d'intérêt général et de recevoir à ce titre la gestion d'un service public délégué.

C'est pourquoi les adhérents s'engagent à garantir, quels que soient leurs modes de gestion et leur forme juridique, et selon des modalités qui leur correspondent, la participation et l'implication des populations dans la pluralité et la diversité des projets. Ils indiqueront clairement les dispositifs qu'ils ont mis en place pour instaurer cette concertation pérenne avec les populations.

En aucun cas, la forme juridique des structures adhérentes ne doit être en mesure d'entraver son autonomie concernant la conduite de l'activité et sa direction artistique et culturelle, seul garant de l'indépendance du projet par rapport à des considérations d'autres natures (politique, économie, communication ...)

Sur le plan économique :

Les adhérents de la Fédurok consolident leurs activités en associant des produits d'actes commerciaux, des financements publics et des implications bénévoles.

Ils défendent la pluralité et la diversité des initiatives et des modèles économiques.

Ils optent pour le caractère non lucratif de leur activité. En effet, leur objectif est la réalisation d'un projet artistique et culturel et non la recherche de profit. Ce positionnement se manifeste notamment par une politique tarifaire et de communication qui visent l'accessibilité au plus grand nombre. Les éventuels excédents issus des activités seront réinjectés dans le projet artistique et culturel.

Cette configuration hybride échappe au cloisonnement traditionnel entre les secteurs privé lucratif, public administré et associatif.

Les adhérents de la Fédurok se reconnaissent dans l'exposé précédent et s'engagent :

- A inscrire leur projet et leur activité dans la recherche et la défense de l'intérêt général.
- A promouvoir et à incarner la diversité culturelle en favorisant la pluralité des expressions artistiques existantes et à venir.
- A accompagner les pratiques amateurs et professionnelles, en favorisant et en développant le soutien à l'émergence de nouveaux talents dans l'optique de participer au renouvellement artistique.
- A favoriser une proximité avec les acteurs culturels, les pratiquants et les populations du territoire d'implantation et un soutien aux autres initiatives.
- A développer et à favoriser l'accessibilité du plus grand nombre par une prise en compte des populations et de leurs projets, par une implication dans différentes actions de médiation culturelle et de liens avec les différents acteurs des territoires (éducatifs, sociaux, culturels, associatifs, territoriaux...).
- A dynamiser, à accompagner et à participer activement à la structuration du secteur des musiques actuelles au niveau local, départemental, régional, national voire international avec la création et/ou l'animation de réseaux d'acteurs, en dehors des dispositifs administrés.
- A défendre et à participer à l'existence d'une activité artistique et culturelle répartie justement et équitablement sur l'ensemble du territoire national, et notamment par le

soutien et la collaboration avec les initiatives se développant dans les territoires faiblement dotés en la matière (territoires ruraux, petites villes, périphéries des grandes agglomérations...).

- A agir dans un cadre écologique et respectueux de l'environnement en favorisant notamment une réduction de leur impact environnemental négatif et en encourageant la prise de conscience de leurs adhérents et usagers autour de ces problématiques.
- A favoriser un accès équitable à l'emploi, notamment sur les postes à responsabilité, quel que soit le genre ou l'origine sociale et culturelle des personnes.
- A partager leurs analyses, leurs savoirs et leurs savoir-faire et à participer activement à la démarche collective sur laquelle se fonde l'activité de la fédération.
- A être solidaire de la fédération et de ses membres en appliquant et en respectant les orientations prises collectivement et démocratiquement.
- A défendre et à promouvoir une politique culturelle basée sur l'initiative de la société civile qui a capacité à assurer des missions de service public. Ceci dans le cadre d'une contractualisation avec les collectivités publiques fondée sur les principes d'autonomie de gestion, de non-lucrativité de l'activité et d'indépendance dans la conduite du projet artistique et culturel.

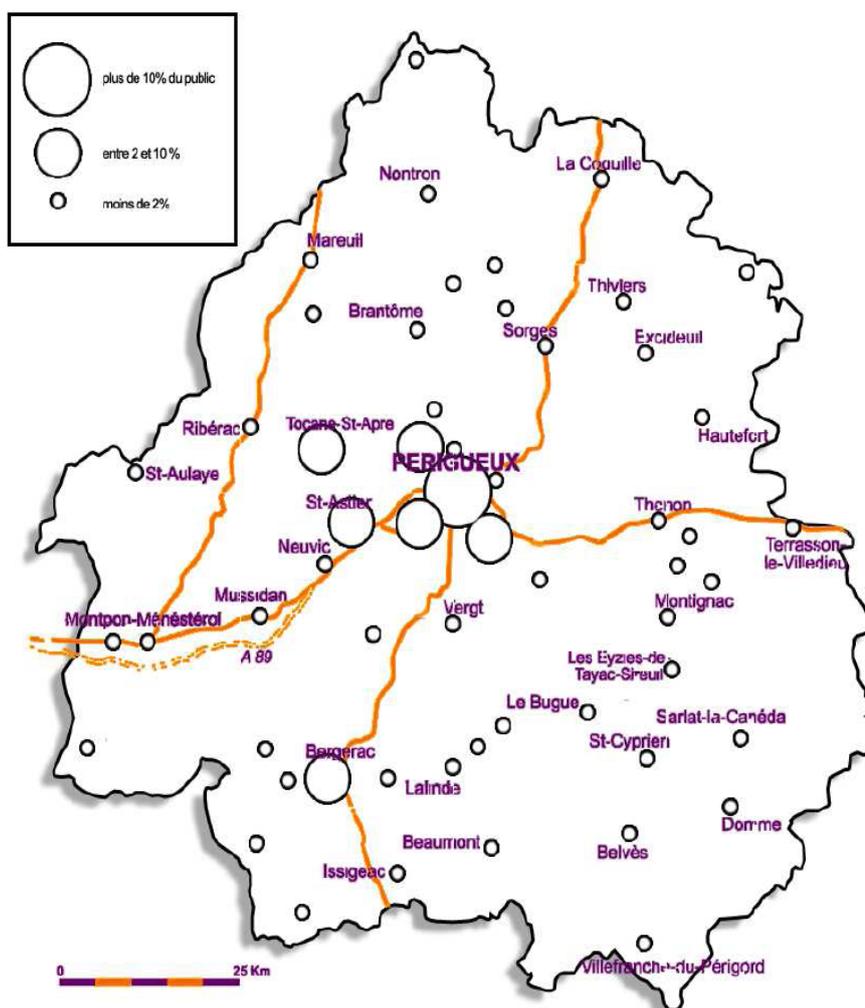


ANNEXE 2 : provenance des publics de Dordogne

Cette carte provient de l'étude des publics réalisée en 2005 par le Sans Réserve. L'analyse qui en a été faite est la suivante : « Le Sans Réserve (à l'époque était utilisé le terme de « Réservoir ») attire principalement un public de proximité, issu de la ville de Périgueux à une grande majorité (34,9%) mais aussi des communes adjacentes (Coulounieix-Chamiers, Boulazac, Trélissac, Notre-Dame de Sanhillac). Notons également que les villes les plus souvent citées (entre 2 et 10 % du public) en dehors de l'agglomération de Périgueux sont souvent des communes dotées d'équipement de musiques amplifiées ou proposant régulièrement des concerts : le public issu de ces villes aura alors certainement baigné dans une « culture de concerts » (Bergerac et Saint Astier).

Le Sans Réserve attire un public provenant de toute la Dordogne, sans distinction, a priori, Nord/Sud.

Le public provient également de départements voisins de la Dordogne : Charente et Charente Maritime (2,2%), Corrèze (0,7%), Gironde (3,8%), Lot et Garonne (1,4%) et plus exceptionnellement de départements plus éloignés (Hérault, Pyrénées Atlantiques, Région parisienne...) »
Olivier Chadoin / Benoît Faure



Association Sans Réserve - 192 route d'Angoulême 24000 Périgueux

Tel : 05 53 06 12 73 / Fax 05 53 06 11 37

info@sans-reserve.org / www.sans-reserve.org

ANNEXE 3 : Liste des personnes contactées et rencontrées en entretien

1. **ACHILLI Chantal** [*Association l'Odyssée - Directrice de l'Odyssée, scène conventionnée (Périgueux 24)*]
2. **AUZOU Jacques** [*Maire de la ville de Boulazac (Boulazac 24)*]
3. **BALANCA Quentin** [*Bénévole de l'association Les Thétards (Périgueux 24)*]
4. **BARBUT Delphine** [*Conservatoire à rayonnement départemental (Dordogne 24)/ Membre élu au conseil d'administration de Sans Réserve / Représentante du collège musiciens / Secrétaire du bureau de Sans Réserve / musicienne (Lady Calling - groupe repéré)*]
5. **BARBUT Ludovic** [*Coordinateur des pratiques en amateur du Sans Réserve (Silo / Filature) / Association Virus (St Astier 24) / Musicien*]
6. **BELLOTEAU Vincent** [*Conseiller municipal délégué à la communication et aux relations extérieures de la ville de Périgueux (Périgueux 24) / Membre de droit au conseil d'administration de Sans Réserve*]
7. **BONHOURS Patrick** [*Adjoint à la culture de la ville de Boulazac (Boulazac 24) / Membre de droit au conseil d'administration de Sans Réserve*]
8. **BLASINSKI Cédric** [*Directeur de l'association IMR (Périgueux 24) / Professeur de basse à l'IMR / Membre élu au conseil d'administration de Sans Réserve / Représentant du collège opérateurs culturels / Trésorier adjoint du bureau de Sans Réserve / Trésorier de l'association Tin Tam Art (Trélissac 24) / Trésorier du RAMA (Bordeaux 33) / Président du collectif 24 / Musicien*]
9. **BRIANDET Clément** [*Assistant de direction de l'association IMR (Périgueux 24) / Membre de l'association Plastic Bag Insight (Périgueux 24) / Musicien*]
10. **BRUNAUX Hervé** [*Président de l'association Féroce Marquise (Périgueux 24) / Membre élu au conseil d'administration de Sans Réserve / Représentant collège publics / Président de l'association Sans réserve*]
11. **CHAHBAR Radia** [*Présidente de l'association 1truzion*]
12. **CHABRIANGE Maïté** [*Directrice adjointe à la direction de l'Education et de la Culture du Conseil Général de Dordogne (Périgueux 24)*]
13. **CHADOIN Olivier** [*Membre élu au conseil d'administration de Sans Réserve / Représentant du collège public / Ancien président de l'association de Sans Réserve / sociologue*]
14. **CHATEAUVIEU Jean-Marie** [*Animateur - régisseur des studios de répétition Le Ready (Boulazac 24) / Technicien son*]
15. **COLIN Stéphane** [*Membre de l'association Musique de la Nouvelle Orléans à Périgueux - Festival MNOP (Périgueux 24)*]
16. **DAUDOU Jacques** [*Président régional des Jeunesses Musicales de France (Chancelade 24)*]
17. **DELGOULET Bernard** [*La Démothèque (Périgueux 24), association Mégastaff*]
18. **DESMESURE Olivier** [*Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports - Expression et initiatives des jeunes - Initiative des jeunes et programmes européens (Périgueux 24)*]
19. **DESSOLAS Christine** [*Chargée de l'action culturelle au conservatoire municipal de Périgueux (Périgueux 24)*]
20. **DIDIER Jean Jacques** [*Ancien coordinateur des pratiques en amateur du Sans Réserve / Directeur du centre social de Marsac sur l'Isle (Marsac sur l'Isle 24) / Musicien*]
21. **DOS SANTOS Isabelle** [*Chargée de mission dans la diffusion du spectacle vivant et des musiques actuelles - Conseil Régional Aquitaine (Bordeaux 33)*]
22. **DRONZIN Jean Paul** [*Musicien (groupe Sa nou mem)*]
23. **DUMON Olivier** [*Président de l'association Hellébore (Leguillac de l'Auche 24)*]
24. **DURNERIN Frédéric** [*Association Médiagora / Directeur de l'Agora, scène conventionnée de la ville de Boulazac (Boulazac 24)*]
25. **ESTEBE Didier** [*Directeur du Krakatoa, salle de musiques actuelles (Mérignac 33)*]
26. **FAURE Benoît** [*Chargé de développement du Sans Réserve / Musicien*]
27. **FAURE Rémi** [*Directeur Des lendemains qui chantent, Salle de musiques actuelles de Tulle (Tulle 19)*]
28. **FEHLMANN Muriel** [*Secrétaire comptable du Sans Réserve*]
29. **FORTIN Claude** [*Président de l'association Jazzogène (Sireuil 24)*]
30. **GALINHA Samuel** [*Membre élu au conseil d'administration du Sans Réserve / Représentant du*

Association Sans Réserve - 192 route d'Angoulême 24000 Périgueux

Tel : 05 53 06 12 73 / Fax 05 53 06 11 37

info@sans-reserve.org / www.sans-reserve.org

- collège musiciens / Trésorier du bureau de Sans Réserve / Bénévole / Musicien]*
31. GRANGIER Johann [*Association Da Skud Recordz / Musicien (Aigzocet - groupe repéré)*]
 32. GUILLAUMIE Delphine [*Lycée Jay de Beaufort (relais JMF) / Bénévole]*
 33. HARDMAN Nathalie [*Chargée de communication et responsable de la billetterie et de l'accueil des artistes du Sans Réserve / Les Didascalies (Théâtre Grandeur Nature)*]
 34. HELLIO Jean Michel [*Responsable de l'association Ciné-cinéma (Périgueux 24)*]
 35. JACOBS Mathieu [*Président de l'association Radio 103 / Cultures actuelles - Agence Culturelle Départementale Dordogne-Périgord]*
 36. KUIJPER Hans [*Membre de l'association Jazzogène (Sireuil 24)*]
 37. LABROUSSE Virginie [*Présidente de l'association Some Produkt / Les Didascalies (Théâtre grandeur nature)*]
 38. LAPIERRE Laurent [*Régisseur du Sans Réserve / musicien (groupe Dasha&Vörse)*]
 39. LAURENT SAUVAGE Sylvie [*ex-vice présidente de l'association Sans Réserve]*
 40. LAVIALLE Nathalie [*Coordinatrice et administratrice de l'association Tin Tam art (Trélissac 24) / Trésorière de l'association IMR (Périgueux 24)*]
 41. LE DAUPHIN DUBOURG Patrick [*Conseiller musique et danse à la Direction Régionale des Affaires Culturelles en Aquitaine (Bordeaux 33)*]
 42. LEFEUVRE Danielle [*Adjointe chargée du développement culturel et du jumelage à la ville de Coulounieix Chamiers (Coulounieix Chamiers 24)*]
 43. LE GUAY Arnaud [*Adjoint délégué à la culture et l'événementiel, à l'animation de la ville de Périgueux (Périgueux 24) / Membre de droit au conseil d'administration de Sans Réserve]*
 44. MONTAULARD Jean Julien [*Salarié de l'association Collectif 24 - administrateur et coordinateur / Musicien (groupe Abatard)*]
 45. MOULENES Marie [*Conseillère municipale déléguée à la formation des personnels, des élus, aux services publics et à l'égalité hommes- femmes de la ville de Périgueux (Périgueux 24) / Membre de droit au conseil d'administration de Sans Réserve]*
 46. MOURGUET Gabriel [*Vice-président de l'association Tin Tam Art / Ancien bénévole photographe du Sans Réserve]*
 47. OLIVIER Joël [*Directeur de l'Agence Culturelle Départementale Dordogne-Périgord (Périgueux 24)*]
 48. PASQUET Pascale [*Conseillère Principale d'Education au lycée Pablo Picasso (Périgueux 24)*]
 49. PENNETIER Jean Marc [*Ville de Périgueux, directeur de cabinet du Maire de la Ville de Périgueux (Périgueux 24)*]
 50. PROVOK [*membre de l'association 1truzion / chanteur (Rhamsa)*]
 51. RISTROPH Thomas [*professeur de guitare à l'association IMR / Membre de l'association Plastic bag Insight / Animateur, régisseur de studios de répétitions du Sans Réserve (dès septembre 2008)]*
 52. RIVIÈRE Frédérique [*Adjointe chargée de la jeunesse, du sport et de la vie association à la ville de Coulounieix Chamiers (Coulounieix Chamiers 24) / Membre de droit au conseil d'administration de Sans Réserve]*
 53. ROUMAGNE Marc [*Association Some Produkt / Secrétaire adjoint du Sans Réserve / Membre élu au conseil d'administration de Sans Réserve / Représentant collège opérateurs culturels]*
 54. SABY Dominique [*Directeur du conservatoire municipal (Périgueux 24)*]
 55. SOBZYK Eric [*Directeur du Conservatoire à Rayonnement Départemental (Dordogne 24)*]
 56. SOX [*Musicodrome]*
 57. VACHIA Patrick [*Association Overlook, Directeur du Rocksane (Bergerac 24)*]
 58. VILCOCQ Frédéric [*Conseiller régional délégué aux cultures émergentes (Aquitaine) / vice président du Conseil Supérieur des Musiques Actuelles (Bordeaux 33)*]
 59. VISEUX Olivier [*Animateur / régisseur des studios à L'Art scène (Razac sur l'Isle 24)*]



ANNEXE 4 : Les salles de musiques actuelles en Aquitaine

Dordogne :

Le Sans Réserve (Périgueux)
Le Rocksane (Bergerac)

Gironde :

Rock School Barbey (Bordeaux)
Rock et chanson (Talence)
Le Krakatoa (Mérignac)

Lot et Garonne :

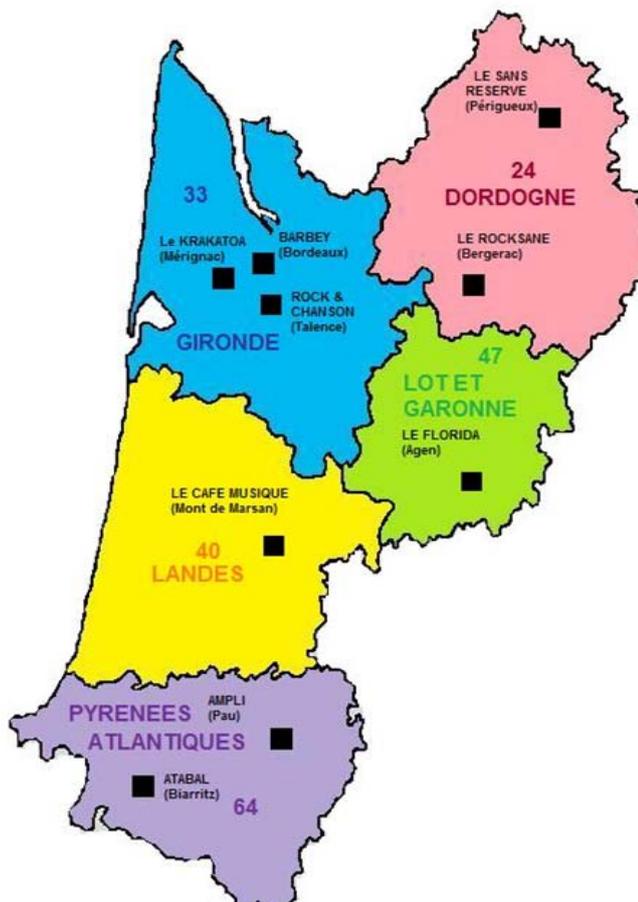
Le Florida (Agen)

Landes :

Le café musique (Mont de Marsan)

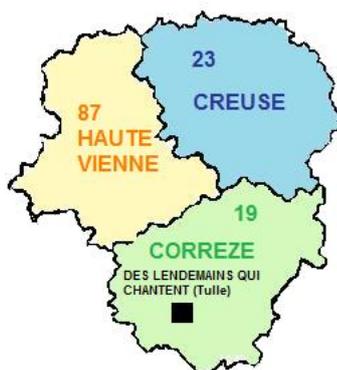
Pyrénées Atlantiques :

Ampli (Pau)
Abatal (Bayonne)



Plus loin :

A noter, d'autres adhérents à la Fédurok à proximité du Sans Réserve
Des lendemains qui chantent (Tulle) - Le Nef (Angoulême)



Association Sans Réserve - 192 route d'Angoulême 24000 Périgueux
Tel : 05 53 06 12 73 / Fax 05 53 06 11 37
info@sans-reserve.org / www.sans-reserve.org



Principes de co-organisation d'un concert au Sans Réserve avec les associations locales

- + Choix de la programmation en commun
- + Réalisation d'un budget prévisionnel
- + Prise en charge par le Sans Réserve de l'impression de la billetterie, des charges de sécurité et d'incendie, ces frais n'apparaissant pas dans le budget
- + Contrats, technique, et administratif de manière générale gérés par Sans Réserve
- + Le Sans Réserve paie toutes les dépenses et encaisse toutes les recettes
- + Un bilan est établi à l'issue du concert. Le résultat (positif ou négatif) est partagé :
 - à 50% entre les 2 co-organisateur dans la majorité des cas
 - à pourcentage variable (pouvant aller jusqu'à 75% pour le Sans Réserve / 25% pour l'association co-organisatrice dans le cadre d'un concert risqué)
- + Le Sans Réserve utilisera ses licences (entrepreneur de spectacles et débit de boissons) et sa responsabilité civile
- + Participation de l'association co-organisatrice le soir du concert (bar, billetterie, contrôle ticket, repas et catering, nettoyage sommaire et rangement, éventuellement technique)
- + Sollicitation pour l'adhésion de l'association co-organisatrice à Sans Réserve (30 euros/an)
- + Promotion partagée (affichage libre et tractage par association, presse et programme trimestriel par Sans Réserve)

Document de travail réalisé par l'agence culturelle départementale de Dordogne Périgord

IMR

Ressources artistiques

- École de musiques actuelles
- Master class
- Stages
- Accompagnement artistique

Sensibilisation et accompagnement de projets

60. Information et veille juridique
61. Création d'outils de gestion et d'administration
62. Saisie comptable et/ou réalisation de bilans et de comptes de résultat
63. Réalisation de fiches de paies pour les associations ne pouvant se servir du GUSO

Accueil Permanent

COLLECTIF 24

Ressources artistiques

- Collecte des programmations musiques actuelles du département
- Réalisation et distribution de la Feuill'info

Sensibilisation et accompagnement de projets

- Enquêtes et état lieux du secteur associatif

LE SANS RÉSERVE

Ressources artistiques

- Répétition et enregistrement
- Résidences
- Master class

Sensibilisation et accompagnement de projets

- Journées d'informations
- Stages techniques formation
- Accompagnement avec l'aide de la Mallette « Kit de survie administratif en milieu culturel »
- Lieu d'information (tract, dépliants, affiches..)
- Filature = fond documentaire
- Actions de prévention liées à des risques (bruit, alcool...)
- Conseil d'expertise pour les collectivités locales dans les projets d'équipement de salle de répétition
- Accompagnement des groupes repérés

Accueil sur rendez-vous

LE ROCKSANE

Ressources artistiques

- Ateliers et cours
- Master class
- Résidences
- Répétition / Enregistrement

Sensibilisation et accompagnement de projets

- Conseil et expertise pour les collectivités
- Lieu d'information (tracts, dépliants, affiches de manifestation se déroulant dans le département mais aussi en région et au niveau national)
- Accès à internet

- Actions de prévention liées à des risques (bruit, alcoolisme, etc..)
- Actions en milieu scolaire

Accueil permanent (information juridique sur l'intermittence, les associations, etc...)

AGENCE CULTURELLE DÉPARTEMENTALE

Ressources artistiques

- Base de données des acteurs culturels mise à jour régulièrement
- Édition d'un guide musiques actuelles en Dordogne
- Formations et stages artistiques
- Médiathèque des artistes départementaux

Sensibilisation et accompagnement de projets

- Accès à Internet (deux postes informatiques en consultation libre)
- Site internet en construction (agenda départemental des manifestations, des stages, annuaire artistique)
- Lieu d'information et d'accueil (information sur les manifestations du département, fonds documentaire avec des ouvrages d'ordre pratique et juridique)
- Réalisation de fiches pratiques sur différents thèmes juridiques

Accueil permanent et sur rendez-vous